



Résolution des Elus du CSE Siège de France Télévisions sur l'Information- Consultation sur la création d'un service « Climat » au sein de la Rédaction Nationale (Point n°6)

Les élus ont pris connaissance du projet de création d'un nouveau service « Climat-Environnement » au sein de la rédaction nationale.

La mission de ce service sera de développer une expertise tant sur le climat que sur l'environnement.

L'intention est louable et le projet intéressant : donner une visibilité accrue aux problématiques environnementales, permettre une montée en compétences des salariés, gage de sérieux et de crédibilité.

Malheureusement la mise en œuvre pose question.

Ce service sera composé d'un chef de service, de 2 adjoints, de 17 journalistes dont 6 issus de la « Cellule planète » du Service Société/Sport, 6 de l'actuel service météo.

Ce mélange des genres intrigue les élus car ces populations n'ont ni les mêmes compétences, ni la même culture, ni la même manière de travailler

Les élus demandent à la direction de veiller à ce que la particularité de l'activité de présentation des journalistes de l'actuel service météo soit reconnue et sanctuarisée.

Ils recommandent également la plus grande vigilance vis-à-vis de l'ensemble des salariés car cette fusion ne va pas de soi et implique un accompagnement bienveillant et un management à l'écoute.

Les 5 autres postes restants seront comblés progressivement par une mise en consultation au sein du périmètre de la direction de l'information.

Ces 5 postes n'étant pas des créations de postes mais des redéploiements, les élus s'inquiètent du risque de déstabilisation des services d'où seront issus les nouveaux venus.

Les élus s'interrogent en particulier sur les conséquences de cette création sur le fonctionnement du service Société/Sport.

6 salariés du service Société/Sport vont partir avec leur poste, ce qui risque d'avoir un impact non négligeable sur la charge de travail de leurs actuels collègues qui seront moins nombreux pour faire face à l'actualité sociétale.

Les élus demandent la réévaluation de la charge de travail afin de démontrer que les effectifs correspondent bien aux besoins.

D'autre part, une cheffe de service adjointe de Société/Sport part elle aussi avec son poste. Les élus dénoncent cette déstabilisation organisée, qui va affaiblir un service déjà en souffrance. Ils prennent acte de l'engagement de la direction de remplacer momentanément ce départ et demandent que le poste soit réattribué au plus vite.



Autre point de vigilance, l'assistantat qui sera mutualisé avec le service Société/Sport.

Les élus rappellent que les assistantes ont déjà beaucoup de travail.

Une telle mutualisation ne pourra faire l'économie de la clarification des missions des assistant(e)s.

Par ailleurs, il semble indispensable de pérenniser le quatrième poste de ce service toujours non comblé depuis près d'un an.

Autre questionnement, où sera localisé ce nouveau service

Le projet prévoit de regrouper le service Climat en pièce V5911.

Ce choix, qui a un impact fort sur l'organisation du service Société/Sport, est contesté par une partie des salariés.

Les élus réclament une vraie concertation afin que l'ensemble des journalistes des deux services puissent cohabiter et travailler sereinement.

Les élus prennent acte du maintien des bureaux des journalistes du service météo au 3^{ème} étage, bureaux qui sont équipés de câblage informatique spécifiques.

Dernier point de vigilance, le sponsoring du journal Météo Climat

Les élus demandent que le journal météo climat ne soit pas sponsorisé.

Ce qui était jusque-là un bulletin météo est devenu un journal : cela nous oblige !

Pour éviter tout greenwashing, il leur semble nécessaire de proscrire toute publicité pour encadrer ce format.

Ce refus de sponsor va de paire avec la crédibilité des informations transmises au public de France Télévisions sur ce sujet qui intéresse le plus grand nombre : L'avenir de la planète

Au regard de tout ce qu'ils ont exprimé, les élus du CSE Siège, même s'ils considèrent la création d'un service Climat Environnement comme une bonne initiative, ne peuvent que délivrer un avis négatif au regard des conditions de mise en œuvre de ce projet.

Ils demandent à la direction de prendre leurs alertes en compte.

Ils souhaitent que la situation de ce nouveau service soit ainsi réexaminée à l'occasion du CSE du mois de janvier 2024.

Fait à Paris, le jeudi 19 octobre 2023.

Nombre de votants : 25 voix

Pour : 25 voix

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

Les organisations syndicales FO, CGT, CFDT, UNSA, CGC, SNJ s'associent.